

Document 3

**LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE :
L'ANAPEC PROMET 200.000 INSERTIONS EN 2008**

Un des volets phares de l'ANAPEC est sans aucun doute l'insertion de 200.000 chercheurs d'emploi à l'horizon 2008. Pour atteindre cet objectif, des mesures concrètes de promotion de l'emploi ont été mises en place dont «Idmaj» (promotion de l'emploi salarié), «Taahil» (amélioration de l'employabilité), «Moukawaliti » (encouragement de l'entrepreneuriat) et «Anapec modernisée» (dynamisation de la fonction d'intermédiation). Il a également prévu la formation de 20.000 personnes à l'horizon 2008. Cette initiative de l'ANAPEC permettra de satisfaire les besoins clés de l'économie nationale en matière d'encadrement et de main-d'œuvre dans les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, le textile, l'artisanat mais aussi dans le domaine de l'offshoring.

Texte adapté
L'Economiste du 17-12-2007

T.A.F

- 1) Quel est le rôle de l'ANAPEC sur le marché de travail ?
- 2) Sur la base du document, présenter les actions menées pour assurer l'insertion des jeunes marocains dans le marché de travail.
- 3) synthèse : La lutte contre le chômage est un objectif majeur de l'Etat marocain.

Dans un développement structuré (Introduction, développement et conclusion), présenter les causes de l'aggravation de ce fléau , les conséquences, et les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de lutte contre le chômage.